CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Collecte de piles et de consommables informatiques

Communauté de Communes des Portes de la Thièrache

320, Rue des Verseaux

2360 Rozoy-sur-Serre

Voir le site internet

Auteur : Pamela Antoni

pantoni@portes-de-thierache.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Les consommables informatiques sont, au même titre que les déchets ménagers spéciaux, des déchets qui présentent un risque pour l'environnement et la santé publique. Une enquête auprès du personnel des administrations du territoire a montré que les producteurs de ce type de déchet avaient tendance à les stocker dans l'attente d'une filière adéquate. A l'heure des nouvelles technologies beaucoup de foyers ont leur propre matériel informatique et sont donc conduits à produire des consommables informatiques.

Pour répondre aux demandes émanant de différents acteurs du territoire, la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) a souhaité mettre en place un dispositif de collecte et de traitement de ces déchets qui réponde aux attentes des usagers, des petites entreprises et des administrations.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est avant tout de détourner les déchets toxiques de l'enfouissement, en :
- multipliant les points d'apport volontaire,
- développant une filière respectueuse de l'environnement,
- sensibilisant et mobilisant l'ensemble des administrations du territoire sur la problématique des déchets.

L'objectif quantitatif est fixé à 99 % du gisement produit par les administrations.

Résultats quantitatifs

Un déstockage massif a été réalisé dans les mairies et les administrations du territoire.

Résultats qualitatifs

Le personnel de la communauté de communes a été sensibilisé et ce geste de tri est devenu un réflexe. Cette action a permis de :
- répondre à une attente des administrations,
- structurer une collecte pérenne et respectueuse de l'environnement.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Etude des dispositifs et du calendrier de collecte.
- Choix des sites d'implantation répartis sur tout le territoire en concertation avec les communes.
- Remise aux communes concernées des contenants et des consignes.
- Choix d'un prestataire de collecte et de traitement des consommables informatiques.
- Communication auprès des usagers et des administrations (bulletin municipal et intercommunal).

Dans un premier temps, seules les administrations ont été informées de la démarche.

Une réflexion complémentaire est nécessaire au sujet de :
- l'information des usagers de la mise à disposition de points de collecte des consommables informatiques en déchèterie,
- l'information des usagers de 2 communes situées aux extrémités du territoire.

Moyens humains

-

Moyens financiers

Budget pour :
Temps chargée de mission Contrat Territorial Déchets (CTD)
Supports de communication

Moyens techniques

Contenants
Supports de communication

Partenaires mobilisés

- Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
- Communes de Brunehamel, Rozoy-sur-Serre, Dizy-le-Gros, Montcornet
- ADEME
- CORE PILE
- Entreprise Sigma laser
- Administrations
- Commerçants

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

DECHETERIE | ENTREPRISE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTE SEPAREE | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN
aline.blin@ademe.fr
Direction régionale Hauts-De-France